

Formation à la Création Reprise d'Entreprise - C Ma Créa

Référence : BFC_CRE_CmaCrea

Thématique : Création - Reprise - Transmission d'entreprise

Taux de satisfaction 2023 : 87.6%

Objectifs

Faire les bons choix pour créer une entreprise pérenne

- Maîtriser les compétences essentielles.
- Rejoindre une dynamique collective.

Cette formation vise à donner au porteur de projet de création ou reprise d'entreprise la méthodologie nécessaire à sa bonne réalisation grâce à des outils permettant d'établir un parcours réfléchi, tant vis-à-vis du créateur lui-même que de ses partenaires.

Il s'agit aussi d'éviter les écueils et les erreurs classiques du primo créateur ou repreneur d'entreprise dans la préparation de son projet, puis lors de la phase de lancement de son activité.

Cela passe par l'appropriation de la culture et des outils indispensables au démarrage et au lancement réussi de son activité, pour en garantir la pérennité (étude de marché, définition de la stratégie commerciale, élaboration du prévisionnel financier et construction des outils de gestion, choix juridiques, fiscaux et sociaux, insertion dans les réseaux professionnels...). Mais aussi par la constitution et la présentation du projet à travers le business plan, qui sera présenté devant le jury de fin de formation.

Public

Tout public, porteur de projet de création ou reprise d'entreprise en Bourgogne Franche-Comté.

Si vous êtes en situation de handicap, notre référent recueille vos besoins d'adaptation et vous accompagne dans la recherche de solutions. Pour en savoir plus, contactez-nous.

Durée

29 jours.

Programme

Articulée autour de 16 modules et d'une durée de 201 heures, la formation C Ma Créa allie étroitement théorie et pratique. En même temps que se fait l'acquisition des savoirs et des éléments de méthodologie nécessaires dans ce type de démarche, le stagiaire applique ses connaissances, étape par étape, à son propre projet de création ou de reprise d'entreprise avec le concours expert d'un chargé de développement économique de la CMAR BFC. Le parcours se termine par une présentation de son projet à un jury final qui émettra un avis motivé sur le degré de maturité du projet.

Les modules :

- Démarche « gestion de projet » - 1 jour
- Savoirs-être professionnels et compétences comportementales, sociales et relationnelles (dites soft-skills) - 1 jour
- Dynamique et cohésion de groupe – 2 jours
- Sujets de société – 2 jours

- Appropriation de l'outil informatique - 1 jour
- Le numérique appliqué à la gestion d'une entreprise – 2 jours
- Statuts juridiques – 2 jours
- Fiscalité – 1 jour
- Comptabilité – 3 jours
- Gestion financière – 2 jours
- Techniques de vente, marketing – 2 jours
- Communication – 1 jour
- Animation – réseau des futurs entrepreneur.e.s – 1 jour
- Matérialisation de l'étude de marché et du business plan – 2 jours
- Individualisation / Démarches / recherches – 6 jours

Prérequis et niveau de connaissance préalable

- Comprendre, savoir lire et écrire la langue française.
- Avoir un projet de création-reprise d'entreprise en région BFC.
- Avoir passé la sélection des jurys d'entrée organisés par CMAR-BFC.
- Pour les publics demandeurs d'emploi, une prescription qualifiée par l'un des prescripteurs issus des réseaux reconnus par le Conseil régional, à savoir France Travail, les missions locales et Cap emploi est obligatoire.

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateurs spécialisés dans le domaine d'intervention pour une formation hautement qualitative.
- Travail en individuel et en accompagnement du créateur dans la conduite de son projet par l'équipe pédagogique.
- Apports théoriques et mise en pratique : l'alternance de journées de regroupement pédagogique et de temps personnel permet au porteur de projet d'acquérir des connaissances mais également de réaliser l'ensemble des démarches indispensables à la création-reprise d'entreprise sur le terrain.

Suivi et évaluation de l'action de formation

- Evaluation formative en cours de formation tout au long du stage (questionnaire / test de type QCM permettent de garantir une bonne progression pédagogique et la mesure des acquis de formation). Tout au long du parcours, des exercices sont proposés.
- Emargements.
- Evaluation sommative : à l'issue du stage, la dernière semaine est consacrée à l'analyse individuelle des projets de création-reprise et à présentation écrite et orale du business plan, conditionné au passage devant un jury final.
- Attestation de stage.

Coût de la formation

Le coût pédagogique de cette formation est financé à 100% par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté (mobilisation possible d'heures CPF). Nous contacter pour connaître les modalités.

Prises en charge possibles :

- Rémunération des demandeurs d'emploi par France Travail ou la Région BFC selon votre situation,
- Rémunération des salariés par les financeurs de la formation continue.

Conditions d'admission

Dossier de candidature et jury de sélection à télécharger

[ICI](#)

Cette formation est accessible aux personnes en situation d'handicap.

Référent Handicap sur chaque site de formation.

Pour les candidats à l'apprentissage, dispositif spécifique d'accompagnement, PAVA, contactez-nous

Réservez dès maintenant, les places sont limitées.

Cette formation vous intéresse ? Échangez avec votre conseiller départemental en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche. Il pourra également vous accompagner dans le montage du dossier de prise en charge de cette formation.

► **Notre organisme a reçu la certification Qualiopi pour la qualité de ses formations.**

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Bourgogne Franche Comté

N° SIRET : 130 026 073 00028

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Mise à jour le 12/04/2024

Délivré par:

- 21 - CMA Formation Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex
- 71 - Charolles (Permanence) : 17 rue de Baudinot - 71120 CHAROLLES
- 21 - Montbard (Antenne) : 14 avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny - 21500 MONTBARD
- 71 - Mâcon (Antenne) : 35 ter rue de l'Héritan - 71000 MACON
- 89 - CMA Formation Sens : 8 Impasse de l'Europe - ZA du Saule Fendu - 89100 MAILLOT
- 70 - CMA Formation Vesoul : Espace de la Motte 5 RUE DU TALEROT 70000 VESOUL
- 39 - CMA Formation Dole : 2 Rue Louis de la Verne - 39100 DOLE
- 39 - Saint-Claude : 1 Rue du Tomachon - 39200 SAINT-CLAUDE
- 58 - CMA Formation Nevers : Délégation de Nevers 9 Rue Romain Baron, CS 80040 - 58027 NEVERS Cedex
- 89 - CMA Formation Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex
- 90 - CMA Formation Trévenans : 40 Grande rue - 90400 TREVENANS
- 25 - CMA Formation Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 39 - CMA Formation Lons-le-Saunier : 17 Rue Jules Bury - 39000 LONS LE SAUNIER
- 71 - CMA Formation Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex
- 58 - Cosne-Cours-sur-Loire (permanence) : Locaux de l'ADEB - 2 rue des Minotiers - 58200 Cosne Cours sur Loire
- 71 - Autun (Permanence) : Pépinière Numérique Bellevue, Rue Maquis l'Autunois Morvan - ZI Bellevue - 71400 AUTUN
- 70 - Lure : 6 rue victor Hugo - 70200 LURE
- 71 - Montceau-les-Mines (Permanence) : Pépinières d'entreprise Entreprendre Bourgogne du Sud - Rue Saint Eloi - 71300 MONTCEAU-LES-MINES
- 89 - Avallon (Formation) : Hôtel d'entreprises rue Grande Corvée 89 200 AVALLON
- 89 - Joigny (Formation) : Place Cassini 89300 JOIGNY

Prochaines sessions:

- 89 - CMA Formation Auxerre - Du 3 mars 2025 au 10 avril 2025
- Inscription avant le 14/02/2025
- 71 - Mâcon (Antenne) - Du 3 mars 2025 au 10 avril 2025 - Inscription avant le 14/02/2025
- 21 - Montbard (Antenne) - Du 10 mars au 17 avril 2025 - Inscription avant le 17/02/2025
- 58 - CMA Formation Nevers - Du 10 mars 2025 au 17 avril 2025
- Inscription avant le 17/02/2025
- 25 - CMA Formation Besançon - Du 10 mars au 17 avril 2025 - Inscription avant le 21/02/2025
- 39 - CMA Formation Lons-le-Saunier - Du 11 mars au 18 avril 2025
- Inscription avant le 21/02/2025
- 70 - CMA Formation Vesoul - Du 17 mars au 25 avril 2025 - Inscription avant le 28/02/2025
- 90 - CMA Formation Trévenans - Du 17 mars au 25 avril 2025
- Inscription avant le 28/02/2025
- 21 - CMA Formation Dijon - Du 12 mai 2025 au 23 juin 2025 - Inscription avant le 24/04/2025
- 89 - Joigny (Formation) - Du 12 mai 2025 au 23 juin 2025 - Inscription avant le 24/04/2025
- 39 - CMA Formation Dole - Du 15 mai au 26 juin 2025 - Inscription avant le 30/04/2025
- 71 - CMA Formation Chalon-sur-Saône - Du 2 juin 2025 au 11 juillet 2025
- Inscription avant le 15/05/2025
- 89 - Avallon (Formation) - du 15 septembre 2025 au 23 octobre 2025
- Inscription avant le 29/08/2025
- 90 - CMA Formation Trévenans - Du 15 septembre au 23 octobre 2025
- Inscription avant le 05/09/2025
- 39 - Saint-Claude - Du 30 septembre au 7 novembre 2025 - Inscription avant le 19/09/2025
- 71 - CMA Formation Chalon-sur-Saône - Du 27 octobre 2025 au 5 décembre 2025
- Inscription avant le 10/10/2025
- 21 - CMA Formation Dijon - Du 3 novembre 2025 au 12 décembre 2025
- Inscription avant le 17/10/2025
- 70 - Lure - Du 3 novembre 2025 au 12 décembre 2025 - Inscription avant le 20/10/2025
- 89 - CMA Formation Sens - Du 6 novembre 2025 au 17 décembre 2025
- Inscription avant le 23/10/2025

Tarifs:

- Tout public - gratuit